

L'Ordre de la Libération

Le général de Gaulle a créé cet ordre prestigieux par l'ordonnance n° 7 signée à Brazzaville, capitale de l'Afrique Equatoriale Française Libre, le 16 novembre 1940.

Il est le deuxième Ordre National Français après la Légion d'Honneur.

Il était destiné « à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ».

L'Ordre ne comporte qu'un seul grade. Ses titulaires ont droit au titre de « **Compagnon de la Libération** » Le général de Gaulle en a été le seul **Grand Maître** mais sept **chanceliers** ont présidé successivement aux destinées de l'Ordre : L'amiral **Georges Thierry d'Argenlieu**, Le général **François Ingold**, **Claude Hettier de Bois Lambert**, Le général d'armée **Jean Simon**, Le général d'armée **Alain de Boissieu**, **Pierre Messmer** et le professeur **François Jacob** (prix Nobel de médecine en 1965), est l'actuel chancelier depuis 2007.

L'insigne de l'Ordre est la **Croix** de la Libération. Elle consiste en un écu de bronze rectangulaire portant un glaive, surchargé d'une croix de Lorraine et portant au revers la devise : "PATRIAM SERVANDO VICTORIAM TULIT" (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »). Le ruban de la décoration, alliant le noir du deuil au vert de l'espérance, symbolise l'état de la France en 1940.



18 unités militaires des armées de terre, de mer et de l'air, **5 communes** (**Nantes**, **Grenoble**, **Paris**, **Vassieux en Vercors** et **l'Ile de Sein**), ainsi que **1038 Compagnons**, ont reçu cette prestigieuse décoration. En 1940, 10 % des futurs Compagnons n'ont pas 20 ans.

Elle a été décernée à titre posthume à 271 personnes.

149 Compagnons sont nés à l'étranger ou dans des colonies françaises de l'époque soit un total aujourd'hui de 46 pays.

70 Compagnons sont étrangers et sont nés dans 25 pays ou colonies françaises de l'époque.

Quatre de ces « étrangers » sont des personnages très célèbres : le Général EISENHOWER, le Roi du Maroc, Mohammed V, Sir Winston CHURCHILL, et, en 1960 à titre posthume, le dernier des Compagnons nommés, le Roi George VI, père de la Reine d'Angleterre actuelle, Elisabeth II.

Parmi les Compagnons, 729 sont issus de la France Libre, 54 (dont 2 ont été déportés) sont Français Libres et Résistants de l'intérieur et enfin 251 (dont 41 ont été déportés) sont issus de la Résistance intérieure.

A la date du 14 février 2010, 43 Compagnons étaient encore en vie. Les lecteurs pourront lire, sur le site www.ordredelaliberation.fr, les biographies de chacun des 1038 Compagnons.

Six femmes ont été décorées de la croix de la Libération. Les unités combattantes de la France Libre n'accueillant pas de femmes à l'époque, une deuxième décoration, créée par le général de Gaulle, a été instituée par une nouvelle ordonnance du 9 février 1943 : **La Médaille de la Résistance Française**.



Son objet était de "reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940."

Elle a été conférée à environ 64 000 personnes dont 20 000 à titre posthume et a permis de récompenser de très nombreuses femmes résistantes, dont beaucoup ont été déportées. Elle a été également attribuée à 18 Collectivités Territoriales (17 villes ou villages de métropole, de Lyon ou Brest à **l'Ile de Sein**, et le Territoire de la Nouvelle-Calédonie), à 21 unités militaires des trois armées et à 15 autres collectivités (Lycées, Hôpitaux, Couvents, etc.).

Deux ordonnances des 26 août 1944 et 10 août 1945, confirmées par la [loi du 26 mai 1999](#), fixant l'avenir de l'Ordre de la Libération, ont consacré le lien organique entre cet Ordre et la Médaille de la Résistance française.

Le Mont Valérien :

C'est le lieu où sera enterré le dernier Compagnon de la Libération, dans le caveau n°9 de la crypte du Mémorial de la France combattante. C'est là que les Allemands fusillèrent, pendant l'occupation, de 1940 à 1944, plus d'un millier de résistants et d'otages. Après la guerre, le 18 juin 1946, le général de Gaulle a consacré ce haut-lieu au cours d'une cérémonie dédiée à la mémoire des massacrés et fusillés. Le Gouvernement Provisoire de la République Française décrète qu'un monument commémoratif de la guerre 1939-1945 y sera érigé. Une grande cérémonie s'y déroule le 11 novembre 1945. Quinze corps de combattants, dont les dépouilles symbolisent la campagne de 1939-1940, la France Libre, la Résistance Intérieure et la Déportation, sont déposés, au cours d'une prise d'armes solennelle, à l'Arc de Triomphe puis dans une crypte provisoire au Mont Valérien. En 1952, un seizième corps, celui d'un Français résistant d'Indochine tué par les Japonais, les y rejoint. Chaque année, le 18 juin, une cérémonie est organisée sous l'égide de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération en présence du Président de la République. Le général de Gaulle devenu Président de la République décide de faire édifier au Mont Valérien, le Mémorial de la France Combattante. Au centre, se dresse une croix de Lorraine de 12 mètres de haut. Le Mémorial a été inauguré, le 18 juin 1960, par le général de GAULLE. La veille, dans la nuit, lors d'une imposante cérémonie, les cercueils des seize combattants ont été transférés dans la crypte. Les corps, ensevelis dans des caveaux creusés dans le sol, entourent une urne contenant les cendres de déportés inconnus.

Les Compagnons de la Libération liés au département du Loiret :

4 y sont nés : **André THOREAU** à Boigny sur Bionne, **Jean LAQUINTINIE** et **Philippe RAGUENEAU** à Orléans et **Henry de RANCOURT** à Cernoy en Berry où il est inhumé.

9 autres Compagnons, nés dans d'autres départements, sont inhumés dans le Loiret : **Jacques BAUCHE** à Sury aux Bois, **Jean DEMOZAY** à Beaugency, **Gontran GAUTHIER** à Orléans, **Xavier GILLOT** à Epieds en Beauce, **Jacques MASSU** à Conflans sur Loing, **Marc O'NEIL** au rond-point de la résistance, en forêt d'Orléans sur la commune de Lorris, **Jacques ROUMEGUERE** à Saint-Loup de Gonois, **Charles de TESTA** à Malesherbes et **Jean VOLVEY** à Ouzouer sur Loire.

Etienne JACHEET
Délégué du Loiret de
la Fondation de la France Libre

Adresse du site internet de la Fondation de la France Libre : www.france-libre.net

Musée de l'Ordre de la Libération :

129, rue de Grenelle (Accueil nord) ou Place Vauban (Accueil sud)

Hôtel national des Invalides

75007 PARIS

Tél. & Fax : 01.47.05.04.10 ou e-mail : musee@ordredelaliberation.fr

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi (pas le 1^{er} lundi du mois sauf s'il est férié) au samedi de 10 h à 18 h

Dimanche et jours fériés de 10 h à 18 h 00

Ouvert du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi au samedi de 10 h à 17 h 00

Dimanche et jours fériés de 10 h à 17 h 30

Fermeture : Tous les premiers lundi du mois (mais ouvert si le lundi est férié) et 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 17 juin, 1^{er} novembre, 25 décembre.